

JUVIGNÉ INFO

Décembre 2021 N° 148



La Reine des Fleurs et ses Dauphines

Directeur de publication :
Régis FORVEILLE

Comité de rédaction :
Régis FORVEILLE, Michèle GILLES, Bruno BOUVIER,
Magalie POURIEL, Mickaël BUCHARD, Brigitte GILLES,
Cindy MARSOLLIER, Laëtitia LEFEUVRE, Michael
GILBERT, Evelyne MOREAU.

Impression : Imprim'Ernée

Coordonnées de la mairie :
1 place de la mairie 53380 Juvigné

Tel : 02-43-68-51-54

Courriel : mairiejuvigne@wanadoo.fr

Site Internet : www.juvigne.fr

Facebook : Vivre à Juvigné

Horaires de la mairie :

Lundi 14h00-17h30

Mardi, jeudi et vendredi

8h00-12h00 / 13h30-17h30

Mercredi 8h00-12h00

Samedi 9h00-12h00



LE MAIRE, Régis FORVEILLE

« *Ma Ruralité* »

Vivre dans un milieu rural est soit un choix de mode de vie, soit un héritage familial. Longtemps espace vécu par une majorité de Français, l'espace rural est progressivement devenu un espace marginalisé depuis près de deux siècles. Notre village est le parfait exemple des différentes mutations rurales observées ailleurs en France.

Nous aimons pourtant percevoir dans notre ruralité ces sentiments d'espace, de liberté et d'intimité, qu'un espace urbain ne peut proposer.

Mais la ruralité est aussi un espace que certains qualifieront d'abandonné. Depuis 20 ans, de nombreux commerces ont fermés, les médecins n'y exercent plus, le nombre d'agriculteurs s'est terriblement réduit et plus récemment l'EHPAD a fermé.

Comment réagir alors face à cet état de fait ? S'attrister est bien évidemment un sentiment largement perçu et partagé. Le sentiment de nostalgie d'un passé peut-être idéalisé est également récurrent.

Mais doit-on accepter cette fatalité qui aurait comme conséquence certaine la disparition de notre village, de son histoire et de tout notre héritage ?

On juge souvent les Hommes sur leur capacité à rebondir, à se projeter vers l'avenir. Les générations futures nous jugeront certainement sur les choix que nous faisons actuellement, sur ce que nous leur transmettrons. Il faudra donc trouver un juste milieu entre de nombreuses idées ou projets espérés et la réalité des capacités de notre commune à faire aboutir ces nombreux projets dynamisants. Gouverner c'est prévoir. Gouverner c'est choisir. Et c'est le rôle des élus. Mais l'avenir dépendra aussi de la capacité de chacun à s'investir dans la vie du village, à être acteur plutôt que commentateurs des évolutions passées ou à venir.

Répartition des délégations au Conseil Municipal



Michèle GILLES
1^{ère} adjointe



ASSOCIATIONS COMMUNICATION

Régis FORVEILLE
Magalie POURIEL
Bruno BOUVIER
Mickaël BUCHARD
Michael GILBERT
Cindy MARSOLLIER
Brigitte GILLES
Laëtitia LEFEUVRE



Bruno BOUVIER
2^{ème} adjoint



BÂTIMENTS COMMUNAUX & CCAS

Régis FORVEILLE
Bruno BOUVIER
Mickaël BUCHARD
Samuel BONNABESSE
Benoît PHARIS
Jérôme POIGNAND



Magalie POURIEL
3^{ème} adjointe



JEUNESSE & CULTURE

Régis FORVEILLE
Cindy MARSOLLIER
Christelle LE GUYADER
Laëtitia LEFEUVRE
Julie FOUCTEAU



Mickaël BUCHARD
4^{ème} adjoint



AMÉNAGEMENT VOIRIE ENVIRONNEMENT

Régis FORVEILLE
Bruno BOUVIER
Benoît PHARIS
Julie FOUCTEAU
Samuel BONNABESSE
Alain DUPONT



FLEURISSEMENT TOURISME

Régis FORVEILLE
Michael GILBERT
Cindy MARSOLLIER
Julie FOUCTEAU
Brigitte GILLES



Les membres du Conseil Municipal



Régis FORVEILLE
Maire



FINANCES ÉCONOMIE & RESSOURCES HUMAINES

Michèle GILLES
Bruno BOUVIER
Mickaël BUCHARD
Magalie POURIEL
Laëtitia LEFEUVRE
Alain DUPONT



JUVIGNÉ



Benoît PHARIS



Christelle LE GUYADER



Alain DUPONT



Jérôme POIGNAND



Brigitte GILLES



Michael GILBERT



Cindy MARSOLLIER



Laëtitia LEFEUVRE



Samuel BONNABESSE



Julie FOUCTEAU

DELEGATIONS	Délégués	Suppléants
COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES CCE		
ECONOMIE EMPLOI	Alain DUPONT	
DEVELOPPEMENT DURABLE	Mickaël BUCHARD	
CIAS – SOLIDARITE	Régis FORVEILLE - Jeanine HATTE	
Santé - Gérontologie	Samuel BONNABESSE + Régis FORVEILLE	
Petite enfance	Christelle LE GUYADER	
Personnes isolées	Jeanine HATTE	
EAU ASSAINISSEMENT	Régis FORVEILLE	Benoît PHARIS
HABITAT – REVITALISATION CENTRE BOURG	Bruno BOUVIER	
TOURISME LOISIRS	Brigitte GILLES – Michèle GILLES	
CULTURE	Magalie POURIEL	
BASSIN DE L'ERNEE	Régis FORVEILLE	Bruno BOUVIER
INSTANCES DIVERSES		
BASSIN DE LA VILAINE	Régis FORVEILLE	Jérôme POIGNAND
COMITE LEADER	Régis FORVEILLE	
CAO		Régis FORVEILLE
CIID	Bruno BOUVIER	Benoît PHARIS
EPFL		Régis FORVEILLE
CENTRE DE GESTION		Régis FORVEILLE
ETANG NEUF	Michèle GILLES	Régis FORVEILLE
SECOM	Régis FORVEILLE - Bruno BOUVIER	Benoît PHARIS
TEM	Mickaël BUCHARD	Samuel BONNABESSE
CNAS	Régis FORVEILLE - Véronique CORBIN	
CALAMITES AGRICOLES	Benoît PHARIS - Bruno BOUVIER	
COMICE	Bruno BOUVIER - Benoît PHARIS	
ACCESSIBILITE	Mickaël BUCHARD	Jérôme POIGNAND
SECURITE ROUTIERE	Régis FORVEILLE	
DEFENSE	Régis FORVEILLE	
EHPAD	Régis FORVEILLE - Samuel BONNABESSE - Cindy MARSOLLIER	
APPEL D'OFFRE	Michèle GILLES - Bruno BOUVIER - Mickaël BUCHARD	Magalie POURIEL - Brigitte GILLES - Julie FOUCTEAU
COMMISSION CONTRÔLE ELECTIONS	Michael GILBERT - Benoît PHARIS - Samuel BONNABESSE - Alain DUPONT - Brigitte GILLES	
COMMISSIONS MUNICIPALES		
FINANCES	Régis FORVEILLE - Michèle GILLES - Bruno BOUVIER - Magalie POURIEL - Mickaël BUCHARD - Laëtitia LEFEUVRE - Alain DUPONT	
ASSOCIATIONS COMMUNICATION	Régis FORVEILLE - Michèle GILLES - Michael GILBERT - Laëtitia LEFEUVRE - Cindy MARSOLLIER - Brigitte GILLES	
TOURISME PÊCHE	Régis FORVEILLE - Michèle GILLES - Michael GILBERT - Julie FOUCTEAU - Cindy MARSOLLIER - Brigitte GILLES	
CHOCIANÔW	Régis FORVEILLE - Michèle GILLES - Cindy MARSOLLIER - Brigitte GILLES	
MUSÉE	Régis FORVEILLE - Michèle GILLES - Mickaël BUCHARD	
BÂTIMENTS	Régis FORVEILLE - Bruno BOUVIER - Mickaël BUCHARD - Benoît PHARIS - Samuel BONNABESSE - Jérôme POIGNAND	
JEUNESSE CULTURE	Régis FORVEILLE - Magalie POURIEL - Christèle LE GUYADER - Laëtitia LEFEUVRE - Cindy MARSOLLIER - Julie FOUCTEAU	
AMÉNAGEMENT VOIRIE ENVIRONNEMENT	Régis FORVEILLE - Bruno BOUVIER - Mickaël BUCHARD - Benoît PHARIS - Samuel BONNABESSE - Julie FOUCTEAU - Alain DUPONT	
CCAS	Régis FORVEILLE - Bruno BOUVIER - Michèle GILLES - Julie FOUCTEAU - Michael GILBERT - Jeanine HATTE - Jeanine POUTEAU - Gérard GOUGEON - Josette LAVANDIER	

A LA UNE : élection de Miss Juvigné

Cette manifestation biennale organisée par le Comité des Fêtes, présidé par Brigitte GILLES, a rencontré un franc succès pour sa 22^{ème} édition. Six jeunes filles âgées de 15 à 18 ans se sont portées candidates, parmi lesquelles Enola CHARRIER (17 ans), Jade GODMER (15 ans), Maëlys LEDUBY (15 ans), Léane MOREAU (16 ans), Clara TOQUÉ (18 ans) et Lyna HUBERT (16 ans), et se sont succédées sur la scène à quatre reprises avec 4 tenues différentes (robe, tenue décontractée, jupe et robe de soirée).

Coiffées par Rachel LEBRETON et Isabelle PAVIS, coiffeuses de Juvigné, et maquillées par Elisabeth LEPÉCULIER, esthéticienne Juvignéenne, chacune a ensuite répondu aux questions de l'animateur Loïc DROUARD. Un grand moment de stress pour ces demoiselles qui ont réussi l'exercice haut la main !

Le jury était composé de Yannick FAVENNEC, député, Gilles LIGOT, conseiller régional et président de la Communauté de Communes de l'Ernée, Claude TARLEVÉ, conseiller départemental, sous la présidence de Régis FORVEILLE, maire. Le système de vote permettait au public de voter à bulletin secret pour 3 candidates, peu importe l'ordre, et de déposer chaque bulletin dans les urnes présentées par Hélène GUILLOPÉ et sa sœur Carole, respectivement ancienne Reine des fleurs et dauphine. Après un dépouillement réalisé par le jury, est venu le temps des résultats tant attendus. Un grand bravo à l'ensemble des candidates et à nos lauréates !

1ère dauphine: Enola CHARRIER - Reine: Jade GODMER - 2ème dauphine: Maëlys LEDUBY.



Claude Tarlevé (conseiller départemental), Gilles Ligot (conseiller régional et Président de la CCE), Brigitte Gilles (présidente du Comité des fêtes), Régis Forveille (maire) et Yannick Favennec (député).

Le Comité des Fêtes tient à remercier la municipalité ainsi que l'ensemble des sponsors et les bénévoles pour l'aide apportée lors de cette élection. Un feu d'artifice, tiré par l'entreprise Plein Ciel a également été offert par la commune.

Pendant les deux années à venir, les nouvelles miss représenteront la commune aux diverses manifestations communales ou hors commune.

Prix national du développement durable.



Suite au passage du jury national de fleurissement le 20 juillet dernier, le Conseil National des Villes et Villages Fleuris a décidé de renouveler la « **4^{ème} fleur** » à la commune de Juvigné et lui a attribué le « **prix national du développement durable** ».

Depuis de nombreuses années, Juvigné s'est engagée dans une **gestion éco-responsable** de son patrimoine végétal, avec la volonté d'offrir des espaces publics de qualité et respectueux de la biodiversité (zéro phyto, gestion différenciée, hôtels à insectes, ruches, ...).

L'aménagement d'un espace éco-citoyen au cœur du village permet de soutenir la biodiversité dans un écosystème quasi urbain. Dans ce parc, les habitants bénéficient d'un composteur collectif associé à un poulailler. Des chèvres participent à la diminution de l'impact environnemental de l'action humaine, dans une démarche de réduction de carbone, du zéro traitement, zéro déchet et avec une fertilisation naturelle.

Une convention a également été établie avec un apiculteur chevronné membre de l'association « L'abeille Mayennaise 53 ». Ainsi, des ruches ont été implantées dans cet espace muni de nombreux cartels de sensibilisation. Une jachère fleurie, des hôtels à insectes, des nichoirs à oiseaux, des sacs à déjection canine... sont autant d'actions parmi d'autres qui participent au respect de l'environnement.



Les trois jurés accompagnés de Ludovic Gallienne (responsable technique du fleurissement), Michèle Gilles (1^{ère} adjointe au maire), Régis Forveille (maire) et Evelyne Moreau (animatrice du projet touristique).

Ce prix est une immense fierté pour la municipalité car il reconnaît les approches respectueuses de l'environnement. La préservation de la biodiversité, la protection de l'atmosphère et les modes de consommation (gestion de l'eau, lutte contre le gaspillage alimentaire...) sont un enjeu majeur pour l'avenir.

A Juvigné, la fleur est avant tout un symbole d'accueil ! Le cadre de vie végétalisé est résolument tourné vers le développement durable et la transition écologique.

Fermeture de l'EHPAD

C'est avec une vive émotion que les agents de l'EHPAD et le Maire, Président du Conseil d'administration, ont assisté le mercredi 15 septembre dans l'après-midi au départ des trois derniers résidents. L'histoire retiendra que Monsieur Pautonnier, 99 ans et doyen de l'établissement, aura été le dernier résident de notre Maison de retraite.

Une page de l'histoire de Juvigné, bien douloureuse, s'est donc tournée. Cet ancien hospice, Maison de retraite ou dernièrement Etablissement d'hébergement pour personnes âgées et dépendantes, aura ainsi permis à de nombreux habitants de notre commune et des environs de terminer dignement leur vie, accompagnés par des agents ayant toujours eu à cœur de les assister avec bienveillance et professionnalisme.

Le Comité technique et le Conseil d'administration travaillent actuellement à la procédure de clôture des comptes de l'EHPAD. Ce travail complexe demandera plusieurs mois. Une dette d'environ 500 000 € sera prise en charge par le Conseil départemental et l'Agence régionale de santé (ARS), des négociations étant en cours pour se répartir la prise en charge.

Le défi qui se présente à nous sera maintenant de rebondir, les générations futures de Juvigné méritant que l'on prenne la peine de réfléchir et travailler au devenir de notre village. C'est dans ce cadre que des échanges auront lieu en cette fin d'année avec le Conseil départemental, notamment pour aborder le devenir du bâtiment. Viendra alors le temps des éventuelles études et décisions en 2022.

L'ACTUALITE DES COMMISSIONS

Voirie

Sur les différentes routes, la municipalité réalise des campagnes de fauchage et d'élagage. Ces travaux sont effectués par nos agents communaux. Il est rappelé aux riverains de tailler les branches et plantations qui débordent sur les voies communales pour permettre le passage des tous les véhicules.

Pour 2021, des travaux d'enduits ont été réalisés sur la commune, notamment pour la réhabilitation du parking du terrain de foot à côté des vestiaires.

En campagne, les chemins d'accès de La Haute Abbaye, Viviers et du Haut du Bois ont été enduits pour garantir leur durabilité dans le temps et les remettre en état.

Des travaux de point à temps ont été réalisés, là où la structure de la route n'est pas à mettre en cause. Ces simples dégradations de surface sont alors traitées grâce à une réfection de surface avec de l'enduit et du gravillon.

Des travaux de curage des fossés, pour permettre l'évacuation des eaux de pluie, sont réalisés en cette fin d'année, notamment sur les routes de Montourant, des Gaudèches et du Sacré Cœur.

Enfin, un deuxième miroir a été installé pour améliorer la visibilité de la priorité à droite, à la sortie du Grand Roquet sur la Rue Principale.



Conteneurs semi-enterrés

Les aménagements des points de collecte des ordures ménagères du Rachat et du Jeu de Paume sont en cours de finalisation en cette fin d'année pour améliorer l'accessibilité et la sécurisation de ces services. En collaboration avec la Communauté de Communes de l'Ernée, des conteneurs de tri sélectif ont également été ajoutés au conteneur ordures ménagères de manière à faciliter l'accès aux riverains et éviter les déplacements.

De plus, nous observons à nouveau des dépôts d'encombrants à côté des conteneurs d'ordures ménagères. Nous rappelons qu'une personne responsable de ce type de dépôt est punissable d'une amende. Une déchetterie est à votre disposition pour déposer vos encombrants (voir horaires ci-dessous).

Déchetterie

Dates d'ouverture :

	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	Heures d'ouverture
Vendredi	7	4	4	1 et 15	6 et 20	9 h 45 – 11 h 45
Samedi	8	5	5	2	7	9 h 00 – 12 h 00
Lundi	10	7	7	4	9 et 23	13 h 45 – 16 h 45
Mardi	/	/	/	19	/	13 h 45 – 16 h 45

Retrouvez le calendrier d'ouverture de la déchetterie sur le site internet www.juvigne.fr – Rubrique « actualités ».

Village des Aînés

Un projet de six maisons, qui seront construites par Mayenne Habitat sur trois parcelles du lotissement des Rochers, a été étudié et sera réalisé courant 2022. La division des réseaux des trois parcelles, aménagées pour les six logements, sera à la charge de la commune.



Fibre optique

Dans le cadre du déploiement de la fibre optique (internet très haut débit), la société SOGETREL doit déployer la fibre sur Juvigné. Elle utilise des fourreaux souterrains existants lorsque ceux-ci existent déjà sur le réseau actuel, ou des poteaux lorsque c'est en aérien. L'état des poteaux supports et le niveau d'encombrement du réseau téléphonique permettront parfois de supporter la charge supplémentaire occasionnée par le déploiement de nouveaux câbles optiques, la réutilisation de ces infrastructures étant privilégiée dans la mesure du possible.

Toutefois, certains poteaux étant déjà à saturation en termes d'encombrement, il est nécessaire de poser de nouveaux poteaux à côté de ceux déjà existants. Ces ajouts ont malheureusement comme conséquence d'encombrer le paysage de certaines rues. Pour rappel, l'enfouissement d'un réseau peut être jusqu'à dix fois plus cher que l'installation d'un réseau aérien. Les rues concernées jusqu'à présent par ces travaux d'implantation concernent la rue du Domaine, la rue des Sorbiers, la rue du Prieuré, le hameau du Pas de Pierre et le Bois Pendant.

Revitalisation du Centre bourg

Revitalisation du centre bourg

Afin de revitaliser le centre bourg de Juvigné, le Conseil municipal s'est engagé dans une réflexion sur le devenir de l'agglomération pour les 20 prochaines années. Pour débiter cette réflexion, une convention a été signée avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), afin de donner des perspectives sur les différents espaces qui pourraient être aménagés. En cours de réalisation, elle a déjà pu mettre en évidence certaines zones à privilégier et certaines connections à valoriser. Enfin, la fermeture de l'EHPAD nécessitera d'engager une réflexion prochaine sur le devenir de ce très grand bâtiment. Le Conseil municipal a également lancé une réflexion sur une redistribution de la destination de certains bâtiments communaux.

Un projet de rénovation de l'église a également été lancé suite à un diagnostic complet réalisé sur l'état sanitaire du bâtiment par le cabinet d'architecture XV41 (M Coudière). Les premiers travaux de restauration du chœur de l'église ont déjà été réalisés. Il est ensuite prévu d'y consacrer un budget sur les 3 prochains mandats afin de mettre en œuvre les travaux indispensables sur la structure du bâtiment. Une nouvelle phase de travaux est donc envisagée à partir de l'année 2022.

PLUI : Révision allégée

Le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), en vigueur depuis novembre 2019 sur le territoire des 15 communes composant la Communauté de Communes de l'Ernée, va faire l'objet d'une révision allégée. Débutée à l'automne 2021 lors de la Conférence des maires de la Communauté de Communes de l'Ernée, cette procédure durera environ 12 à 18 mois.

Salle omnisports

Dans le cadre de la mise aux normes d'accessibilité et de sécurisation de la salle omnisport, des travaux s'avéraient nécessaires. Le carrelage extérieur a été réalisé par l'entreprise Thouin de Princé (35) pour un montant de 2.985€22 TTC. Une rampe PMR facilitant l'accès à la salle a été construite par les entreprises Séché et Léon pour un montant de 5.854€60 TTC.



Repas du CCAS

Mickaël Buchard, Jeannine Pouteau, Josette Lavandier, Marie-Annick Théreau, Régis Forveille, Bruno Bouvier, Gérard Gougeon, Julie Foucteau, Michael Gilbert, Michèle Gilles, Jeanine Hatte, Magalie Pouriel, Gérard Lemonnier.

Roger Peudennier (90 ans),
Victor Galaine (92 ans),
Hélène Gouin (95 ans),
Lucienne Leroy (94 ans),
Marcel Linais (94 ans).

Le traditionnel repas offert par le Centre communal d'Action Sociale aux habitants de Juvigné, ayant 70 ans ou plus, donne toujours autant satisfaction puisque 110 personnes se sont inscrites. Parmi elles, les nonagénaires, soit 2 femmes et 3 hommes, ont été mis(es) à l'honneur et ont reçu un panier garni préparé par le Coccimarket. Toutes et tous ont fait honneur au repas préparé par le restaurant l'Alica du Bourgneuf-la-Forêt, servi par le maire, les adjoint(e)s, les membres du bureau du Centre Communal d'Action Sociale et Marie-Annick THÉREAU, présidente de Générations Mouvement de Juvigné.

Plan d'eau Saint-Martin

Appréciée pour son environnement, la pêche au plan d'eau enregistre un bilan record avec plus de 1000 € de cartes vendues.

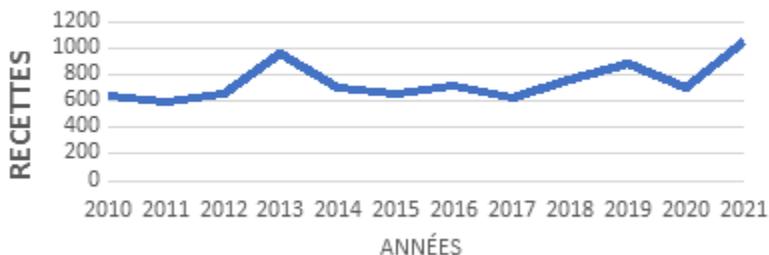
Depuis le 1^{er} octobre 2021, le service eau et biodiversité de la Préfecture a bien acté le changement de statut

piscicole d'eau close (1^{ère} catégorie) du plan d'eau Saint-Martin. La condamnation de l'ouvrage d'alimentation du plan d'eau et le retrait de l'ouvrage de retenue dans le cours d'eau ont été réalisés par les services techniques. De ce fait, le plan d'eau n'est plus soumis à la réglementation générale de la pêche.

Pour la saison 2022, le plan d'eau sera ouvert du **vendredi 1^{er} avril au vendredi 30 septembre 2022**. 30 kilos de truites supplémentaires seront lâchés, soit 180 kilos au lieu de 130 kg. Des lâchers de truite auront lieu dès le début de la saison toutes les semaines par tranche de 20 kg La pêche sera interdite les jours de rempoissonnement, c'est-à-dire tous les vendredis jusqu'en juin 2022.

Règlement disponible à la Mairie ou sur le site internet www.juvigne.fr

Evolution des ventes de cartes de pêche depuis 2010



Terrain communal à exploiter

La municipalité propose l'entretien des prairies de deux parcelles communales d'une superficie totale d'environ 2ha pour l'année 2022. Lesdites parcelles communales se situent à proximité du cimetière. Pour cela, merci de vous faire connaître auprès de la Mairie en adressant une candidature écrite avant le 31 janvier 2022.

Bois de Châtenay

Dans le cadre du Plan de Gestion du bois de Châtenay géré par l'ONF (Office National des Forêts), la municipalité a validé un plan de coupes d'arbres pour le début d'année 2022 afin de sécuriser l'allée principale, valoriser le bois coupé et avoir une gestion durable du bois. L'accès au bois sera donc limité le temps des travaux.

AVEC L'ONF, DEMAIN PREND RACINE AUJOURD'HUI.

Nos forêts sont le fruit du travail de plusieurs générations de forestiers. Gérer une forêt, c'est intervenir tout au long de la vie des arbres et assurer leur renouvellement. C'est aussi préserver l'environnement et offrir un lieu de nature aux citoyens.

0 — 10 ans* **10 — 50 ans*** **50 — 150 ans*** **150 ans et plus***

LE SEMIS : PROTÉGER LES JEUNES POUSSES (ET LES AIDER À GRANDIR).

LES ARBRES ONT GRANDI : FAVORISER LA CROISSANCE DES ARBRES EN RETIRANT LES PLUS FAIBLES POUR LASSER S'ÉPANOUIR LES ARBRES RESTANTS.

LA MATURITÉ : POUR DURER LE TRAVAIL DE SÉLECTION AU PROFIT DES PLUS BEAUX ARBRES, QUI SERONT LES PARENTS DE LA PROCHAÎNE GÉNÉRATION DE FORÊT.

LE RENOUVELLEMENT : LES JEUNES SEMIS ISSUS DES ARBRES PLUS ANCIENS VONT GRANDIR RAPIDEMENT. UN NOUVEAU CYCLE DE LA FORÊT COMMENCE.

*chiffres moyens qui peuvent différer forêt par forêt.

ICI, L'ONF FAIT RENAÎTRE LA FORÊT

Les arbres dépérissent
Jaunissement ou ragoutement des cimes, perte des feuilles ou des aiguilles...
Ici comme ailleurs, les arbres souffrent de l'acidification du changement climatique et de ses conséquences : manque d'eau, attaques de parasites, vieillissement d'écorces, mortalité...

La coupe s'impose
À ce stade de dépérissement, la coupe des arbres doit être rapide afin de leur éviter la propagation des parasites au reste de la forêt (en cas d'épidémie) et afin d'éviter que leur bois soit trop endommagé pour être utilisé (dans la construction ou l'aménagement par exemple).
Ces coupes garantissent la sécurité des promeneurs, les arbres morts pouvant tomber à tout moment.

La repousse !
Les forestiers aident la forêt à se reconstruire de manière naturelle lorsque c'est possible (régénération naturelle) ou en plantant des arbres, si nécessaire.
L'ONF veille à diversifier les espèces au sein de la forêt et à introduire des espèces d'arbres plus résilientes au réchauffement climatique : chêne pubescent, érable champêtre, cèdre de l'Atlas ou pin sylvestre.

Un nouveau paysage forestier
Dans cinquante ans, temps de la repousse, la forêt ne ressemblera plus à celle d'aujourd'hui.
Mélange d'espèces, arbres de différents âges, de plantations et de régénérations naturelles, bois de charbon et réserves biologiques pour assurer la biodiversité... les forestiers de l'ONF diversifient leurs actions pour rendre les forêts plus résilientes et permettre aux générations futures de continuer à bénéficier de leurs bienfaits.

Aires de jeux

Deux aires de jeux (plan d'eau et école) ont été fermées suite au contrôle technique pour des raisons de sécurité. Elles le resteront jusqu'à nouvel ordre. Des devis sont actuellement à l'étude pour le remplacement des éléments défectueux. A noter qu'au plan d'eau, un jeu pour adulte et un pour enfant restent accessibles.

Projet « un arbre, un enfant »

Initiée par la Région Pays de la Loire, la municipalité a lancé cette opération mi-novembre. En l'honneur des nouveau-nés, il s'agit de reboiser et de revégétaliser les abords du stade « Les Rochers » en responsabilisant et en mettant à l'honneur les futures générations. Pour le lancement de ce dispositif, l'ensemble des élèves de l'école publique était également convié sur le temps scolaire. Ainsi, de 2011 à aujourd'hui, un arbre par année de naissance a été planté avec le nom et prénom des enfants concernés.

A cet effet, la région a attribué une participation financière de 1.035 € à la commune pour une durée de 3 ans. **« Un arbre planté et géré pour chaque enfant qui naît, en symbole de notre engagement à lui offrir en héritage une planète bienveillante et bien vivante ! ».**



US Football Les Bleuets

Au niveau du bureau, Loïc RUAULT a été réélu président. Trois commissions au sein du bureau ont été créées : « sportif, administration & intendance », « événements » et « projets ». Nicolas MORIN, Sébastien POUTEAU et Christophe MONCEAU sont respectivement les vice-présidents en charge de ces commissions. Le développement du club amène à structurer et accroître également le travail des bénévoles, que le bureau tient à remercier pour leur grande implication au sein de notre club.

Côté sportif, le club compte aujourd'hui 140 licenciés, ce qui constitue un record depuis plus de 20 ans ! Cette saison 2021-2022 a bien commencé pour les deux équipes séniors. Il est espéré que cela sera la bonne pour aller jusqu'au bout ! L'équipe sénior A a d'ailleurs fait sensation lors de son parcours en coupe de France. En effet, après avoir éliminé Saint-Georges-Buttavent à Juvigné, pensionnaire de D1, l'équipe a affronté l'équipe de Régionale 3 de Saint-Pierre la Cour, soit 3 divisions au-dessus. Malheureusement, la marche était trop haute pour entrevoir le quatrième tour, synonyme de maillot, avec la réception de Saint-Ouen des Toits qui a été très solide.

La grande satisfaction est notre **école de football féminine** entraînée par Stéphane BÉLIER qui compte 17 filles. Ceci a amené la création de la première équipe féminine (U13 Féminine) de l'histoire du club. Bravo à elles ! Nous comptons ainsi une équipe dans chaque catégorie :



- Séniors : 38 joueurs répartis en deux équipes
- U18 (en entente avec St Pierre des landes) : 12 joueurs
- U15 : 16 joueurs
- U13 : 9 joueurs
- U13 Féminines : 11 joueuses
- U11 : 13 joueurs
- U9 : 16 joueurs et joueuses
- U7 : 7 joueurs et joueuses

Iness Jardin, Djaden Jardin, Méline Fouassier, Lilas Couanon, Juliette Le Duff, Louane Béchu, Louna Trihan, Lola Pouteau, Juline Forveille, Alexia Longaive, Faustine Bonnabesse

Les résultats sont relativement positifs pour toutes nos équipes de jeunes. Les deux entraînements hebdomadaires proposés à nos jeunes commencent à porter leurs fruits. Nous espérons que cela puisse continuer sur cette lancée. Le club compte aujourd'hui quatre éducateurs : Stéphane BÉLIER (BEF) qui est mis à disposition par la Mairie, Nicolas MORIN (BMF en apprentissage) et deux services civiques à savoir Théo GESLIN et Alban GENEST. Le club remercie la mairie pour ce soutien dans le cadre de la structuration. Le club souhaite à tous ses pratiquants, leurs familles, aux bénévoles et tous les Juvignéens d'agréables fêtes de fin d'année et une très belle année 2022 !

Musée de l'Evolution agricole

Malgré l'absence de la clientèle étrangère et les contraintes sanitaires (obligation de présenter le pass sanitaire), ce fut une belle saison touristique et qui fut en progression. Il n'y a pas eu une seule journée en juillet et août sans visiteurs ! Gageons que les coups de projecteur, effectués par le journal Le Monde, le journal télévisé de France 3 Région Pays de la Loire et la radio France Bleu Mayenne, ont contribué à cette belle saison.

Les Amis de Chocianòw

Depuis le renouvellement de la charte de jumelage proposé par le maire de Chocianòw, rien de nouveau pour l'instant. En attendant le redémarrage de nos échanges, pensons à l'avenir. Les personnes avides de relations internationales sont les bienvenues en tant que nouveaux adhérents. Pour pérenniser notre association, pensons aussi à la formation car les situations évoluent, en Pologne en particulier et au niveau européen. Les instructions pour les demandes de subvention européenne nouvelle formule sont prévues à Rennes en fin d'année. Bonnes fêtes de fin d'année à tous avec un peu d'avance.

Familles rurales Juvigné – La Croixille

L'assemblée générale de l'année 2020 s'est tenue le 4 novembre dernier. L'association remercie toutes les personnes qui étaient présentes. Voici les différentes activités proposées pour la saison 2021-2022:

- **COUTURE** pour enfants et adultes (renseignements auprès de Martine Deshayes 06.23.74.74.29),
- **ART FLORAL** (renseignements auprès de Thérèse Tandé 02.43.68.55.38),
- **SCRAPBOOKING** (renseignements auprès de Aurélie Deshayes 06.26.27.72.35),
- **CUISINE** (renseignements auprès de Sylvie Lerouge 06.14.20.40.46),
- **RELOOKING** de petits meubles (renseignements auprès de Martine Deshayes 06.23.74.74.29),
- **BRODERIE** (renseignements auprès de Martine Deshayes 06.23.74.74.29).

Vous trouverez plus d'informations concernant les activités (horaires, organisation, tarifs, ...) sur le site internet de la commune. Les activités ont repris en septembre et elles sont organisées en respectant le protocole sanitaire.

La traditionnelle **BOURSE AUX PLANTES** aura lieu **le dimanche 27 mars 2022**. Vous serez accueillis agréablement pour passer des moments de détente et de convivialité tout en respectant les mesures sanitaires. Alors n'hésitez pas. Même si les activités ont déjà commencé, vous pouvez vous inscrire en cours d'année. L'association est à la recherche de bénévoles. Si vous souhaitez rejoindre l'association, vous serez accueillis avec plaisir. Contacts:

famillesrurales53380@gmail.com ou 06.23.74.74.29

1^{er} rang : Laëtitia Pinçon (trésorière-adjointe), Jérôme Poignand (vice-président, Martine Deshayes (présidente), Jeannine Pouteau (trésorière),

2nd rang : Sylvie Hoyaux, Sonia Bélier, Sylvie Lerouge (membre), Aurélie Deshayes (secrétaire adjointe), Michèle Rebuffé (trésorière), Thérèse Tandé, Marie-Jeanne Jumelais.



Génération mouvement

Génération Mouvement vous invite à son assemblée générale à la Salle des fêtes de Juvigné le **jeudi 20 janvier 2022 à 13h30**. Venez partager la galette des rois. N'hésitez pas à nous rejoindre pour passer de bons moments tels que les repas, les animations du jeudi, etc. et pour avoir de la gaieté et de la joie. L'association a besoin de vous. Tel : 02.43.68.21.55. L'association vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Amicale laïque

L'amicale laïque s'est réunie le 14 Septembre 2021 pour la réélection du bureau. Voici la nouvelle composition du bureau : Présidente : Elisabeth LEPECULIER, Vice-présidente : Hélène GALLIENNE, Secrétaire : Nadège FROTIN, Trésorière : Marie-Jo MORICE. Les membres sont : Mme Lucie BALIDAS, Mme Valérie BLIN, Mme Stéphanie BÉCHU, Mme Magalie LAMBERT, Mme Nathalie PIGEON, Mme Céline BERTHELOT, Mme Sandrine BLOT, Mme Carine FINOT, Mme Hélène GALLIENNE, Mme Emeline GOUGER, Mme Laëtitia LEFEUVRE, Mme Marina GIRAULT, Mme Cécile NICOLAS, Mme Marie-Laure FORVEILLE, Mme Flora LÉON, Mme Aline COUANON, Mme Marina MONNIER, Mme Jessica GESFRAIS.

A cette occasion, des nouvelles membres sont venues nous rejoindre. Nous faisons également appel aux papas qui voudraient rejoindre l'équipe ! N'hésitez pas à nous contacter : elisabeth.lepeculier@orange.fr ou au 06.59.91.70.68.

La vente de chocolats s'est achevée pour le mois de novembre. Un spectacle musical, suivi d'un goûter avec la distribution des cadeaux pour clôturer l'année, a eu lieu le vendredi 17 décembre 2021. La père Noël était présent pour le plus grand bonheur des maternelles ! **Le 22 Janvier 2022**, une vente de repas à emporter sera organisée par l'association. La Fête de l'école aura lieu le **dimanche 26 Juin 2022**.

Il existe une Page Facebook: « Amicale laïque JUVIGNÉ ». Pensez à LIKEZ et à PARTAGEZ !

Nadège FROTIN, Elisabeth LEPECULIER, Hélène GALLIENNE, Marie-Jo MORICE.



Ecole et Espace périscolaire

La rentrée

Pour 2021-2022, l'Ecole Publique accueille 5 classes de la petite section au CM2, soit un effectif de 110 élèves à la rentrée. Les niveaux seront répartis de la manière suivante :

- PS – MS : Mme Anne-Marie LEFEUVRE
- GS – CP : Mme Clotilde MADELON
- CP - CE1 : Mme Chrystèle RABAUX
- CE2 – CM1 : Mme Ludivine MASSICOT
- CE2 – CM2 : Mme Julie LECOURT.

Les cours sont assurés du lundi au vendredi (sauf le mercredi) de 8h45 à 12h00 (accueil à partir de 8h35) et de 13h45 à 16h30 (accueil à partir de 13h35). Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter la directrice Mme Julie LECOURT au 02.43.68.51.54 ou par mail ce.0530250j@ac-nantes.fr

Travaux à l'espace périscolaire et à l'école

Des travaux assez conséquents ont été réalisés depuis le début de l'année et au cours de l'été afin d'entretenir ce bel ensemble de bâtiments abritant le périscolaire et l'école. Situés sur le même secteur, cette disposition permet aux enfants de passer des classes à la cantine, la garderie ou l'accueil de loisirs sans avoir de rue à traverser. Ainsi, des entreprises locales sont intervenues pour la fabrication et la pose de divers meubles dans les deux classes de maternelle, le cloisonnement des toilettes des plus petits, l'évacuation de l'ancienne tonne à fuel avec l'aménagement d'un local de rangement, la pose de menuiseries aux normes, la pose de 3 panneaux de basket dans les cours de récréation, complétés par la rénovation de la couverture du porche d'entrée ainsi que du préau.



Le coût total s'élève à 35.621 € HT que la commune a réussi à financer grâce à l'obtention d'une subvention d'Etat sur les fonds DSIL-GP d'un montant de 8.383,50 € et une subvention Régionale de 7.124 € qui sont venues compléter l'apport de la commune d'un montant de 20.113,50 €.

Restaurant scolaire

Une nouvelle cellule de refroidissement a été installée au restaurant scolaire par l'entreprise Giraud (La Brûlatte). Cet appareil permettra la fabrication des desserts en interne et ce en respectant les normes sanitaires. Cette cellule d'un montant de 3.720 € HT comprenant 6 niveaux avec 5 grilles a été entièrement financée par une subvention du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation, dans le cadre du programme national « France Relance ».

Laëtitia Painchaud (responsable du Restaurant scolaire), Régis Forveille (maire) et Magalie Pouriel (adjointe au maire).



Accueil de loisirs

L'accueil de loisirs était ouvert la première semaine des vacances scolaires, du lundi 25 octobre au vendredi 29 octobre. La fréquentation était légèrement supérieure à l'année dernière, avec environ 25 enfants par jour dont un pic de 30 enfants le vendredi. De plus, l'ambiance était superbe et la solidarité entre eux était très présente.



En plus de cela, un petit groupe avait préparé une partie du repas du midi.

Les mercredis de novembre et décembre

Le thème pour les mercredis est « Un voyage vers le passé ». Les enfants vont découvrir la vie quotidienne à l'époque de leurs grands-parents et de leurs parents. Un voyage inattendu entre les bals musettes, le disco et la variété française.

Espace jeunes

L'Espace jeunes a ouvert ses portes le vendredi 10 septembre de 18h00 à 20h30, pour les collégiens de Juvigné et de la Croixille. Il est ouvert chaque vendredi soir, les jeunes peuvent venir à l'heure qu'ils souhaitent sur ce créneau. Ils ont à leur disposition des jeux de société, un baby-foot, et des jeux vidéo. En parallèle de cela, nous proposons des activités comme des Karaokés, des activités sportives (foot, basket...). Il y a une bonne ambiance, c'est un groupe qui se connaît depuis longtemps, et qui prend plaisir à partager des choses ensemble. Pendant les vacances, l'Espace jeunes était ouvert la deuxième semaine des vacances, du mercredi 3 novembre au vendredi 5 novembre. Les jeunes ont alors commencé à décorer leur local, afin de lui donner un « genre plus fun ». Ils ont aussi participé à une boum sur le thème d'halloween, profité d'une crêpe party et mangé du popcorn en regardant un film. Entre les tournois de babyfoot, de Mario kart et les parties de jeux de société, une ambiance familiale et décontractée, tous les ingrédients étaient réunis pour des vacances réussies.

Dispositif Argent de poche

La municipalité relance le dispositif « argent de poche » qui permet à des jeunes de 16 ans révolu à 17 ans d'obtenir une indemnisation en échange de travaux sur la commune. Cette opération permet de sensibiliser les jeunes sur le patrimoine communal et sur l'importance d'en prendre soin. Les missions proposées se déroulent sur des demi-journées avec une pause de 30 minutes. En contrepartie, une indemnisation de 15€ leur sera versée. L'encadrement sera assuré par les agents municipaux, en l'occurrence Guillaume RACINAIS et Jérôme LINAIS.



Pour 2022, notez d'ores et déjà les dates des différents chantiers qui se dérouleront pendant les vacances scolaires :

- du 08/02 au 10/02/2022 de 13h30 à 17h00
- du 12/04 au 14/04/2022 de 8h30 à 12h00
- du 05/07 au 07/07/2022 de 8h30 à 12h00
- du 19/07 au 21/07/2022 de 8h30 à 12h00
- du 25/10 au 27/10/2022 de 13h30 à 17h00

Les dossiers d'inscription sont à retirer en Mairie. Pour de plus amples renseignements, vous pouvez vous adresser auprès d'Evelyne à la Mairie au 02.43.68.51.54 ou par mail emoreau.juvigne@orange.fr

Médiathèque

La Souris Grise est une société experte en numérique culturel. Un atelier « **Fabrique ta console rétro !** » aura lieu à la médiathèque **le mercredi 13 avril 2022** de 14h à 16h. Il s'agira de fabriquer une console de jeu open qui plaît autant aux enfants (à partir de 10 ans) qu'aux adultes. Animation gratuite. Réservations auprès d'Evelyne à la mairie (Tel : 02.43.68.51.54) ou par mail emoreau.juvigne@orange.fr

L'Eco rando



Dans le cadre du label "éco agir 2050" de la Communauté de Communes de l'Ernée, la municipalité organise une seconde édition de l'éco rando, **le samedi 9 avril 2022 à 14 heures**. Rendez-vous sur le parvis du Musée. Cette opération éco-responsable a pour objectif le ramassage de déchets pour un environnement plus propre. Ouvert à toutes et à tous sans restriction d'âge !

Sapeurs-pompiers

Médillés :

- Le Caporal-Chef Eric POURIEL reçoit la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers, échelon argent pour 20 ans de service.
- Le Sergent-Chef David MOREAU se voit remettre la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers, échelon or pour 30 années de service et s'est vu également remettre par l'Union Départementale la médaille d'argent pour ces 10 années en tant que chef de la Clique des sapeurs-pompiers.

Les différentes nominations :

- Le Lieutenant Jean-Luc CIVET promu au grade de capitaine Honoraire
- Le Sergent-Chef Nicolas COUANON promu au grade d'Adjudant après avoir passé une semaine de formation en tant que chef d'agrès tout engin.
- Le Caporal-Chef Guillaume GOUGER promu au grade de Sergent après avoir passé une semaine de formation en tant que chef d'agrès un engin.
- Les Adjudants Philippe GOUGER et Emmanuel LAMBERT reçoivent l'appellation d'adjudant-chef
- L'Adjudant Jérôme LINAIS a suivi la Formation COD 1 (conducteur Engin pompe)
- Les Sapeurs 2nde classe: Coralie GILLET et Yoann FERRANDIN ont réalisé leur première formation avec succès, les stages d'équipiers SUAP et opérations diverses.

Du 1er Novembre 2020 au 1er Novembre 2021, il a été réalisé 142 interventions. C'est 20 interventions de plus que l'année précédente. Ces dernières années, 60 à 70% des interventions concernent le secours à la personne, 20% les incendies, 10% les accidents de la circulation et 10% des opérations diverses.

Mi-janvier débutera la réalisation des travaux dans le centre des secours. Des douches dans les vestiaires hommes et femmes seront réalisées ainsi qu'une salle pour y désinfecter le matériel du VSAV (véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes). Ces travaux sont pris en charge par le Conseil départemental de la Mayenne.

La porte ouverte aura lieu le 18 décembre matin. L'ensemble des sapeurs-pompiers vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

Recensement de la population 2022

Des chiffres aujourd'hui pour construire demain !

Le recensement de la population permet de comptabiliser le nombre d'habitant(e)s en France et de déterminer la population officielle de la commune avec des indicateurs socio-économiques et culturels.

Cette campagne aura lieu **du 20 janvier au 26 février 2022 inclus**. Les agents recenseurs recrutés par la commune seront Patricia DESPRÉS, Jacques LEGROS et Antoine BLANCHET.

Lors de la période d'enquête, les agents seront munis d'une carte officielle, et tenus au secret professionnel. Ils vous remettront des codes de connexion pour vous recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, l'agent recenseur vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Vos réponses sont strictement confidentielles. Elles seront remises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes conformément aux lois qui protègent votre vie privée. Le recensement, c'est simple. Répondez par internet comme 60% des personnes recensées. En cas de difficultés, vous pouvez prendre rendez-vous avec Véronique CORBIN au secrétariat de Mairie. Tel : 02.43.68.51.54. Votre participation au recensement est essentielle, gratuite et rendue **obligatoire** par la loi. C'est avant tout un devoir civique, simple et utile à tous.



Régis Forveille, Antoine Blanchet, Patricia Deprés, Jacques Legros

LES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 septembre 2021

15 présents

Demande de rachat des bâtiment et fonds de commerce 2 Place de la Mairie

Monsieur le Maire expose que la municipalité de Juvigné est propriétaire du commerce « le Café du village fleuri » comprenant les bâtiments ainsi que le fonds de commerce. Le gérant actuel, M. Timothée Boitoux, a informé la municipalité de son souhait d'acheter cet ensemble. Le Conseil municipal est donc sollicité pour approuver ou pas cette demande et si oui pour mandater le maire afin d'engager des négociations sur le montant de la transaction. Monsieur le Maire rappelle que ce bâtiment a été acheté en 2007 pour la somme de 94.500 €, plus les frais de 1.827,23 € ainsi que le fonds de commerce (comprenant la licence IV et le mobilier pour 1.500 €), soit un total de 97.827,23 €. Depuis, la municipalité a mis aux normes les pompes de la station essence, restauré les huisseries, la façade et la couverture du bâtiment. Dernièrement, une salle d'environ 50 m² et une mise aux normes des WC ont été réalisées.

Afin de mieux évaluer la valeur du bâtiment, les élus visitent les locaux concernés en présence du gérant. Suite à cette visite, plusieurs élus expriment leur crainte de voir disparaître ce commerce en cas de vente ou cessation d'activité car la commune n'aura plus aucun droit de regard sur le maintien des services actuels ni sur les horaires d'ouverture. Ainsi, la station-service pourrait très bien disparaître si elle est jugée trop peu rentable ou si des travaux importants étaient, un jour, nécessaires.

Suite à un vote à bulletins secrets qui donne les résultats suivants : présents : 15 ; votants : 15 ; Pour la vente : 1, Contre : 12, Blanc : 2, le Conseil municipal décide de refuser de vendre le bâtiment et le fonds de commerce. Monsieur le Maire informera le gérant de cette décision.

Jumelage Juvigné-Chocianòw : renouvellement charte de jumelage

Monsieur le Maire expose que la municipalité de Juvigné est jumelée avec Chocianòw, une ville polonaise. Ce jumelage est soutenu à Juvigné par l'Association « Les Amis de Chocianòw » qui fait vivre le jumelage au quotidien. La municipalité de Chocianòw ayant proposé le renouvellement de la charte de jumelage, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le maire ou la première adjointe à signer la charte.

Convention SYRVA

Une convention a été passée avec le SYRVA pour créer des haies bocagères à proximité des zones de collecte et de tri des déchets aux lieux-dits du Rachat et du Jeu de Paume. Ces haies participeront à la limitation du ruissellement des eaux de pluie et au maintien du paysage bocager de notre territoire.

Modification du montant de la location parcelle ZL 45

Madame Magalie Pouriel est sortie de la salle et n'a pas participé à la délibération. Monsieur Mickaël Buchard expose que le réaménagement de la zone de collecte du Rachat a nécessité la reprise d'une petite partie de la parcelle communale cadastrée ZL 45, d'une superficie totale de 4.889 M2. En conséquence, après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal décide de réduire le montant de la location annuelle, à partir de 2021, proportionnellement à la surface reprise qui sera prochainement mesurée. Pour rappel, la location annuelle s'élève actuellement à 67.81 €.

Redevance France Telecom 2021

Le montant de la redevance dû par France Télécom au titre de l'occupation du Domaine public par les opérateurs de télécommunication est fixé à 5.322 € pour l'année 2021.

Création d'un emploi saisonnier au service périscolaire

Le Conseil municipal a créé un emploi saisonnier à temps incomplet d'une durée de 6 mois allant du 1^{er} septembre 2021 au 31 Mars 2022, affecté au périscolaire (*essentiellement sur le temps de 12h à 14h*). Cet emploi sera pourvu par Michèle Rebuffé qui a déjà remplacé un agent pendant un arrêt maladie et qui donne entière satisfaction. De

son côté, Familles Rurales doit recruter une autre personne intervenant sur les mêmes créneaux afin de répondre à la législation sur les encadrements. Cependant, au cas où Familles rurales ne trouverait pas de candidat(e)s, il est proposé au Conseil municipal de créer un second emploi saisonnier, à temps incomplet, affecté au périscolaire pour une durée de six mois, allant du 10 septembre 2021 au 9 mars 2022 inclus, mais qui sera pourvu uniquement si Familles Rurales ne trouve personne.

Mayenne Habitat

Lors du dernier Conseil municipal, il avait été demandé aux élus de réfléchir à l'opportunité d'adresser une lettre d'intention au bailleur social « Mayenne Habitat » pour intégrer à leur programmation de construction de logements sociaux une nouvelle zone foncière dans le bourg de Juvigné. Il pourrait ainsi être proposé de nouvelles parcelles du lotissement dans le prolongement du projet des maisons que Mayenne Habitat construira en 2022 dans le lotissement Le Rocher ou une autre zone foncière du centre bourg. Après discussion, le Conseil municipal charge Monsieur le Maire d'adresser une lettre d'intention à Mayenne Habitat afin d'inscrire la commune dans le prochain programme du bailleur mais sans préciser de zones précises.

EHPAD

Monsieur le Maire fait un bilan de la situation de l'EHPAD, notamment suite à la dernière réunion du Comité technique. A ce jour, il reste une douzaine de résidents sur 37 car les familles ont préféré ne pas attendre la fermeture complète pour chercher un autre hébergement. La difficulté est de faire coïncider le départ des agents avec celui des résidents. Environ 10 agents sur 25 sont, à ce jour, sans solution ou perspective à court terme mais l'ARS a confirmé que ces agents seraient payés jusqu'à la date de fermeture initialement prévue, soit le 31 décembre 2021. Il s'avère que certains établissements ont tenté de renégocier le statut d'embauche, l'ARS n'ayant pas fait de réelle communication auprès des établissements du territoire. Pour rappel, une réunion tout public, destinée à informer la population, aura lieu le mercredi 8 septembre à vingt heures à la salle des fêtes, en présence de Ronan Moulard (directeur adjoint de l'EHPAD), du député Yannick Favennec, de la sénatrice Elisabeth Doineau et des conseillers départementaux. L'ARS a été invitée mais aucun représentant ne devrait faire le déplacement. Le Conseil municipal regrette l'absence des deux principaux décideurs en la matière, à savoir l'ARS ainsi que le président du Conseil départemental qui se fera représenter par l'élue chargée du dossier. Cependant cette dernière vient tout juste d'être élue. Lors de cette réunion, Monsieur le Maire a prévu de faire une présentation en 3 points : la situation de l'EHPAD depuis 10 ans, la gestion de la fermeture en 2021 et le devenir du bâtiment.

Le Conseil municipal est interrogé sur la nécessité ou pas de se faire accompagner d'un avocat pour connaître les droits et les devoirs de la municipalité dans le cadre de la fermeture de l'EHPAD, notamment pour le devenir du patrimoine foncier bâti et non-bâti. Après discussion, le Conseil municipal autorise le maire à solliciter un avocat.

Séance du 5 octobre 2021

13 présents et 2 absents : M. BOUVIER et M. POIGNAND

La réunion débute par la visite de l'EHPAD afin de permettre à chacun d'avoir un aperçu des bâtiments, de leur taille et configuration et réfléchir au devenir du bâtiment. A ce sujet, Monsieur le Maire indique qu'après une rencontre avec la DDT, la commune pourrait bénéficier de l'accompagnement gratuit de l'Agence Nationale de la Cohésion Territoriale (ANCT). Cependant, un temps de réflexion d'au moins deux ans sera demandé au département s'il s'avère que la commune devienne propriétaire des lieux.

Adhésion et approbation des statuts de e-collectivités

Monsieur le Maire expose que, depuis l'informatisation de la mairie en 1992, la commune adhère au CDG 53 pour la maintenance des logiciels comptabilité, paie, état civil, cimetière, Pacs, élections, avec l'éditeur de logiciel EKSAE et à l'association des maires pour le site internet et le logiciel de la cantine. Suite à des départs en retraite, le CDG53 et l'AMF n'assureront plus ces services à compter du 1^{er} Janvier 2022 et ont adhéré à « e-collectivités » qui se chargera d'apporter ces services aux communes qui en feront la demande. Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'adhérer à « e-collectivités » à compter du 1^{er} janvier 2022 et désigne Régis Forveille comme délégué de la commune. Pour information, le coût de l'adhésion est fixé à 0.68€ par habitant et par an, soit 1000.28€ pour Juvigné, plus 300€ pour le site internet.

Achat parcelles lotissement des Rochers par Mayenne Habitat : prix de vente et convention Mayenne Habitat

Monsieur Mickaël Buchard, adjoint, rappelle que Mayenne habitat va procéder à l'achat des lots n° 3 de 685 M2 (limité à 600 M2), lot n° 7 de 598 M2 et n°8 pour 575 M2. Cependant, les conditions d'achat par ce bailleur, à savoir 70% du prix du lot plafonné à 40 € HT dans la limite de 300 M2 par logement, au lieu de 33 € le M2, entraînent la nécessité de délibérer sur le prix de vente du M2. Le Conseil municipal décide de fixer le prix de vente du M² pour les lots 3, 7 et 8 au bénéfice de Mayenne Habitat à 19,25 € H.T. le M² avec une TVA à 10% sur marge. Soit 34.130,25 € pour la commune au lieu de 51.522,79 €. D'où une perte de 17.392,54 € pour la commune (33.5%) mais qui permettra d'avoir 6 logements de plein pied.

Projet éolien à Princé

Un projet éolien est en cours d'étude actuellement sur Princé, sur un site situé à environ 4 km des limites de Juvigné. Le Conseil municipal prend connaissance du résumé non technique de l'étude d'impact, transmis pour information par la société Vensolair, développeur du projet. A ce stade, l'avis du Conseil municipal n'est pas sollicité mais ce résumé permet aux élus de prendre connaissance du projet et d'en discuter.

Collectif de salariés de la Petite Enfance

Un Collectif de salariés de la Petite Enfance s'est également constitué et a envoyé un courrier dont le Maire fait une lecture aux élus municipaux. S'agissant d'une compétence communautaire, le Conseil municipal ne peut pas intervenir mais espère qu'une décision judiciaire interviendra le plus rapidement possible afin de régler ce litige.

Séance du 2 novembre 2021

11 présents et 4 absents : Mme MARSOLLIER, M. BONNABESSE,
M. GILBERT et M. POIGNAND

Fermeture du distributeur automatique de billets

Monsieur le Maire expose qu'il a reçu Monsieur Boureau du Crédit Agricole. Cette banque a décidé de fermer le distributeur automatique de billets (DAB), en place depuis 2012 afin de compenser la fermeture de la permanence. En effet, la banque considère qu'un DAB n'est rentable qu'à partir de 2000 retraits par mois. Or, le DAB compte environ 500 retraits par mois actuellement. Sans en avoir informé la municipalité, le Crédit Agricole a déjà passé une convention avec les gérants du Coccimarket pour permettre aux usagers, ayant un compte au Crédit Agricole, d'y retirer de l'argent à l'aide de leur carte bancaire. Il semblerait que le Crédit mutuel ait fait de même pour ses usagers. Monsieur Boureau pense qu'une majorité des habitants de Juvigné sont des clients de ces deux banques, mais cela n'est pas vérifiable par la municipalité. Lors de l'échange, il a été évoqué la possibilité de développer également ce service au Café du Village Fleuri dont la municipalité est propriétaire du fonds de commerce.

Il a également été évoqué la possibilité de conserver le DAB. Mais il reviendrait à la charge de la commune de compenser le manque de retraits en dessous de 2000 retraits par mois, soit 0,60 € par retrait. Si la fréquentation du DAB se maintenait, il manquerait donc environ 1500 retraits par mois, soit un montant d'environ 900 € / mois à charge de la commune. Une somme annuelle de plus de 10 000 € serait donc à créditer chaque année pour maintenir ce service à la population. Dans le cas contraire, le service ne serait plus accessible aux usagers des deux banques citées ci-dessus en dehors des heures d'ouverture des commerces et ne serait plus du tout accessible aux usagers des autres banques. L'accès à un relevé de compte ne serait plus non plus accessible sur Juvigné pour les habitants n'ayant pas Internet.

Le Conseil municipal est donc sollicité pour accepter ou non un partenariat avec le Crédit Agricole.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, suite à un vote à main levée qui donne les résultats suivants : Présents : 11, Votants : 13, Pour la signature d'une convention avec le Crédit Agricole et donc la prise en charge du déficit: 0, Contre : 10, Abstention : 3, le Conseil municipal refuse de signer une convention avec le Crédit Agricole. Il est convenu que lors de l'enlèvement du DAB, la banque, qui avait pris les travaux d'installation en charge, remettra les lieux en état. Par contre, si le texte de la convention, non reçu à ce jour, comporte des différences par rapport aux explications données par le représentant du Crédit Agricole, il est convenu que le Conseil municipal sera à nouveau saisi sur ce dossier.

Travaux de restauration à l'église Saint-Martin : Demandes de subventions

Monsieur le Maire rappelle que Monsieur Coudière, architecte du patrimoine du cabinet XV41, a été missionné pour définir une programmation pluriannuelle des travaux de restauration à réaliser sur l'église St Martin. En effet, après étude, il s'avère urgent d'intervenir sur la nef versant Nord mais également sur les absides Nord et Sud. Dans le cas contraire, l'état de l'église se dégradera rapidement et génèrera des désordres beaucoup plus importants sur les voûtes avec risque d'effondrement. Cependant, en raison des coûts très élevés, Monsieur Coudière propose de diviser ces travaux en deux phases. La première, estimée à 394.027 € HT y compris les honoraires de maîtrise d'œuvre et SPS (Sécurité et Protection de la Santé des travailleurs) concernerait l'intervention sur la nef. La seconde, estimée à 283.454,40 € HT concernerait l'intervention sur les absides nord et sud du chœur de l'église. Soit un total estimé à 677.480,80 € HT pour les travaux les plus urgents. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, considérant la nécessité de ces travaux, après en avoir délibéré, suite à un vote à main levée qui donne les résultats suivants : Présents : 11, Votants : 13, Pour : 10, Abstentions : 3,

- Autorise Monsieur le Maire à solliciter des subventions auprès de Monsieur le Préfet, Madame la Présidente du Conseil Régional, Monsieur le Président du Conseil Départemental et Monsieur le Président de la Communauté de Communes dans le cadre du Contrat de Ruralité de relance et de Transition Ecologique (CRRTE) sur la base des estimations et de la programmation proposées par le cabinet d'architecte.

- Compte tenu de l'urgence des travaux, décide de prioriser ce projet par rapport à tout autre afin de ne pas dépasser les capacités financières de la commune.

Une décision définitive sera prise en février lors du débat d'orientation budgétaire afin de définir l'ampleur des travaux qui seront financés en 2022. En effet, des choix devront nécessairement être fait car la commune ne pourra pas tout financer : église, tiers-lieux, devenir de l'Ehpad, ... Une réunion avec l'architecte ainsi que les financeurs aura lieu le 7 décembre à 14h pour l'église et sera suivie à 15h30 par une réunion sur le projet du presbytère.

Enfouissement des réseaux rue de la Croixille : participation commune

Monsieur BUCHARD, adjoint, expose que Territoire d'Energie Mayenne (TE53) ayant fait procéder à l'enfouissement de réseaux électriques route de la Croixille, il lui a été demandé de profiter de cette tranchée pour pouvoir enfouir le réseau d'éclairage public à cet endroit. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Sorapel. Cependant, une délibération sollicitant l'intervention de TE53 est nécessaire. L'avantage est que la commune bénéficie ainsi de la participation financière de TE53 et ne paie pas la TVA. Ainsi, le coût restant à charge pour la commune s'élève à 960 € HT et sera imputé à l'article 6554 en dépenses de fonctionnement du budget de la commune.

EHPAD

Monsieur le Maire a demandé un rendez-vous au Président du Conseil départemental afin de connaître le délai de réflexion que le Conseil municipal de Juvigné peut avoir pour mettre en œuvre un éventuel projet de réhabilitation du bâtiment actuellement désaffecté. Ce Rendez-vous a été fixé au 29 Novembre à 19h au Conseil Départemental. Monsieur Forveille sera accompagné de l'avocate de la commune ainsi que de Véronique Corbin, secrétaire de mairie. Le Comité technique et le Conseil d'administration travaillent actuellement à la procédure de clôture des comptes de l'EHPAD. Ce travail complexe demandera plusieurs mois. Une dette de 500 000 € sera prise en charge par le Conseil départemental et l'Agence régionale de santé (ARS), des négociations étant en cours pour se répartir la prise en charge.

Mayenne Habitat

Concernant les modifications des réseaux pour les six prochaines maisons de Mayenne Habitat au lotissement Le Rocher, Mayenne Habitat prend en charge l'organisation et la réalisation des travaux, pour un budget estimé à 22 000 € HT, que la commune lui remboursera ensuite. Pour les modifications de voirie, la municipalité pourra gérer en interne les modifications des aménagements. Des crédits seront à prévoir au budget 2022 du lotissement le Rocher.

Animations 2022

Le Comité des fêtes et l'association du Tour du Bocage et de l'Ernée proposent l'organisation de deux courses le dimanche 3 avril 2022. La fête communale aurait lieu le même week-end. Resterait à la charge de la commune l'organisation de deux vins d'honneur, le coût de deux courses pour un total de 3000 €, de gerbes et de coupes pour les remises des prix, la mise à disposition de la salle des fêtes et l'accompagnement technique pour l'organisation de la course. Un feu d'artifice organisé par le Comité des fêtes et payé par la commune sera également proposé le samedi 2 avril à 22h45.

Au cours de l'été, la commune accueillera aussi les Nuits de la Mayenne. La municipalité devra donc prévoir en 2022 un budget d'environ 10.000 € à 15.000 € pour ces différentes animations.

Après discussion, diverses associations ayant accepté de changer leurs dates d'animation (éco-rando, bourse aux plantes,...), le Conseil municipal accepte.

Réunion échanges avec les agriculteurs

Monsieur Forveille rappelle qu'il avait été prévu de faire une réunion d'échanges avec les agriculteurs avant le confinement de l'automne dernier. Après discussion, le Conseil municipal fixe cette réunion au jeudi 16 décembre à vingt heures trente à la salle des Associations. Un courrier sera adressé aux agriculteurs dont le siège d'exploitation est sur la commune.

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ERNEE

Saison culturelle « la 3'E »

Dans le cadre de la saison culturelle de la 3'E, Juvigné accueillera une **Happy Manif au Musée** proposée par le chorégraphe David Rolland de Nantes, **le mardi 5 avril 2022** à 18h au Musée de l'Evolution agricole. Le principe est simple. Chaque personne sera équipée d'un casque avec ses chansons pour des déambulations enchantées, audioguidées et dansées, propices à la bonne humeur générale. Attention, la jauge est limitée à 100 personnes. Tout public, dès 7 ans.



Renseignements et réservations à la Communauté de Communes de l'Ernée. Tel : 02.43.05.98.80. En amont de l'Happy Manif, la municipalité vous invite à un **apéro rencontre** avec le chorégraphe David Rolland, **le lundi 4 avril 2022** à 19h au plan d'eau Saint-Martin. Inscription souhaitée auprès d'Evelyne à la Mairie 02.43.68.51.54. ou par mail emoreau.juvigne@orange.fr (ouvert à tous).

Trésorerie d'Ernée

Dans le cadre de la restructuration des services de la direction des finances publiques de la Mayenne, la trésorerie d'ERNÉE va fermer ses portes au 31 décembre 2021 (fermeture au public le 23 décembre). A compter du 1er janvier 2022, les administrés de la commune peuvent continuer à bénéficier des services et de l'accompagnement de la DDFIP, notamment sur les questions liées aux impôts ou au recouvrement divers, en se rendant à l'Espace France services d'Ernée, parc de la Querminais à Ernée. Les permanences se tiendront uniquement sur rendez-vous le lundi de 13h30 à 17h (1ère permanence le 3 janvier 2022). Les usagers ont la possibilité de prendre RDV (48 heures à l'avance) en appelant l'Espace France Services au 02 43 05 46 31 ou directement en ligne sur impots.gouv.fr via leur espace particuliers. Le règlement des impôts, amendes, avis de cantine, de crèche, d'hôpital peut s'effectuer chez les buralistes agréés (Saint-Pierre des Landes, Ernée, ... - liste des buralistes sur le site impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite) en espèces dans la limite de 300€ ou par carte bancaire.

Conseiller numérique

Arrivée de **Kévin Lickel**, **Conseiller numérique France Services** recruté par le CIAS de l'Ernée pour accompagner individuellement ou collectivement les habitants de l'Ernée dans leurs usages quotidiens et démarches administratives en ligne (Prise de rendez-vous, acheter ou vendre un objet, faire ses courses, suivre la scolarité de ses enfants, découvrir ou approfondir le fonctionnement des réseaux sociaux, s'informer et apprendre à vérifier les sources sur le net...). **Contact : 07 48 88 24 98 au 02 43 05 98 80** ou par mail k.lickel@lernee.fr

Un nouveau site Internet

Le nouveau site internet créé par Mental Works est un outil de services à partir duquel vous pouvez accomplir des démarches administratives. Il permet de gagner davantage en visibilité sur l'action des élus auprès de la population mais aussi des institutions. En réalité, ce sont trois nouveaux sites qui ont été créés : le Cube, l'Aquafitness et le site de la Communauté de Communes de l'Ernée.



Subvention pour un vélo électrique

Une aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique a été mise en place pour les habitants du territoire. Elle s'élève à 10% du montant de l'achat, plafonnée à 100 € et sans condition de ressources. Retrouvez toutes les modalités sur le site internet de la Communauté de Communes de l'Ernée <https://www.lernee.fr/au-quotidien/mobilite/subvention-velo-electrique/> Renseignements auprès du service environnement Tel : 02.43.05.98.80. – accueil@lernee.fr

La Région Pays de la Loire souhaite également encourager le développement des modes doux en intermodalités avec le train. De plus en plus d'usagers montent avec leur bicyclette dans le train pour se rendre au travail ou sur leur lieu d'études. Cependant, l'utilisation d'un vélo classique est consommateur d'espace dans le train et peut provoquer des perturbations sur la ponctualité et la sécurité à bord. Soucieuse d'articuler le train et le vélo, la Région propose d'encourager les abonnés du TER Pays de la Loire à s'équiper **de vélos pliants** pour limiter la montée des vélos classiques dans les trains. De plus, une aide à l'acquisition d'un vélo électrique a été votée au plan de relance régional en juillet 2021. Renseignements auprès du service « transition écologique » T : 02.28.20.50.00. ou sur le site <https://www.paysdelaloire.fr/>

CIAS

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale organise des actions à destination des habitants du territoire.

- 15 comédiens de l'Escapade vous attendent **lundi 18 janvier 2022 à 15h00 ou 18h00 au Majestic d'Ernée** pour découvrir leur **court métrage « l'Humour est dans l'Ernée »**.
- **Mardi 25 janvier 2022 à 14h30**, salle des fêtes du Docteur Rosbapé de Chailland

Conférence « Prendre soin de soi pour prendre soin de l'autre : soutien aux aidants proches » animée par l'association Siel Bleu. Gratuit – Tout public.

- **Mercredi 6 avril 2022 15h00 – 17h00**, salle Georges Chrétien de Saint-Denis-de-Gastines :

Un après-midi intergénérationnel en musiques, danses et chansons à l'initiative du CIAS de l'Ernée et de l'école de musique communautaire. Entrée libre et gratuite.

Un label pour les projets de développement durable



Le changement climatique est une problématique prépondérante pour notre territoire et l'avenir des populations. La Communauté de Communes de l'Ernée s'est appuyée sur son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), feuille de route évolutive pour atteindre la neutralité carbone en 2050, pour créer son propre label : « **écoagir, l'Ernée 2050** ».

L'objectif : Identifier, soutenir et valoriser les projets permettant d'atténuer le changement climatique et/ou de s'y adapter.

Les thématiques : Mobilité (pédibus, covoiturage/autostop, coworking...), économie circulaire (tri, recyclage, réemploi...), biodiversité (connaissance des milieux, chantiers de plantation participatifs...), agriculture/alimentation (circuits courts, bocage...), énergie (écogestes, énergies renouvelables...).

Les porteurs éligibles : Citoyens, associations, entreprises, commerces, écoles, accueils de loisirs, campings, ... les bénéficiaires peuvent être variés, mais le projet devra avoir un rayonnement plus large que celui du porteur.

Les critères d'éligibilité :

- ☑ Être localisé sur le territoire de la Communauté de Communes de l'Ernée,
- Être compatible avec la politique de la collectivité (PCAET, documents d'urbanisme),
- Contenir un volet de sensibilisation/communication auprès d'un public plus large que le porteur,
- Pouvoir être évalué grâce à des indicateurs de suivi,
- Pour les projets sollicitant une subvention, le budget présenté devra être réaliste.

Renseignements T : 02.43.05.98.80 – accueil@lernee.fr

LES BREVES

Etat civil

Naissances (9 naissances en 2021)

Sophia Lucas, née le 6 novembre 2021, « 4 le Haut Frétigné ».

Anna-Viktoria ORTHOLAN DUVAL, née le 10 novembre 2021, « la Courtraie ».

Maëlle Bourserie, née le 14 novembre 2021, « la Courvaneau ».

Mariages

Ana TORRES LAZARTE et Corentin HOUDAN, le 28 août 2021, « 2, la Basse Abbaye ».

Cassandra GENOUEL et Quentin LUCAS, le 18 septembre 2021, « 2, le Moulin de Châtenay ».

Catherine GUYARD et Yannick CALVEZ, le 25 septembre 2021, « 2, Fossavie ».

Décès

Geneviève BARON, le 9 août 2021, « 14, route d'Ernée » (91 ans).

André BIGOT, époux de Gisèle BRISSIER, le 24 août 2021, « la Germillonnière » (87 ans).

Hervé CHASSIN, époux de Nicole LEBOSSÉ, le 3 octobre 2021, « 1, la Fermerie » (64 ans).

Calendrier Jeunesse 2022

Chantiers Argent de poche (pendant les vacances scolaires) :

- du 08/02 au 10/02/2022 de 13h30 à 17h00
- du 12/04 au 14/04/2022 de 8h30 à 12h00
- du 05/07 au 07/07/2022 de 8h30 à 12h00
- du 19/07 au 21/07/2022 de 8h30 à 12h00
- du 25/10 au 27/10/2022 de 13h30 à 17h00

Renseignements Tel : 02.43.68.51.54. ou mail emoreau.juvigne@orange.fr

Accueil de loisirs :

- du 07/02 au 11/02/2022
- du 11/04 au 15/04/2022
- du 8/07 au 5/08/2022
- du 29/08 au 31/08 2022
- du 24/10 au 28/10/2022

Manifestations 2022

(sous réserve des mesures sanitaires en vigueur)

JANVIER

Samedi 8 : Cérémonie des vœux du Maire à 10h à la salle des fêtes

Jedi 20 : Assemblée générale Générations Mouvement à la salle des fêtes

Samedi 22 : Repas à emporter organisé par l'Amicale laïque sous la salle des fêtes

Mardi 25 : Assemblée générale des CATM à la Maison des associations

Samedi 30 : Soirée loto ou théâtre du Cyclo Club

FÉVRIER (vacances scolaires du 05.02 au 20.02.2022)

Jedi 10 : Après-midi crêpes Générations Mouvement à la Maison des associations

Vendredi 25 : Concours de belote Générations Mouvement à la salle des fêtes

MARS

Vendredi 11 : Assemblée générale du Musée à la Maison des associations

Samedi 12 : Soirée choucroute de l'US Les Bleuets

Jedi 17 : Concours de belote Générations Mouvement à la Maison des associations

Dimanche 27 : Bourse aux plantes à partir de 10h à la Maison des associations

AVRIL (vacances scolaires du 09.04 au 24.04.2022)

Samedi 2 : Fête communale – Duathlon – Fête foraine – Repas à la salle des fêtes sur réservation (T : 02.43.68.55.26)
- Feu d'artifice à 22h45

Dimanche 3 : Fête communale

Tour du Bocage et de l'Ernée : 9h → Départ Contre la Montre par équipe – 14h → Course en ligne

Lundi 4 : Apéro rencontre avec le chorégraphe David Rolland à 19h au plan d'eau (ouvert à tous)

Mardi 5 : Happy Manif (spectacle de la 3'E) à 18h au Musée de l'Evolution agricole

Jedi 7 : Repas Générations Mouvement à la salle des fêtes

Vendredi 8 : Soirée de remise des prix du fleurissement à la salle des fêtes

Samedi 9 : 2^{ème} édition de l'Eco Rando, départ à 14h sur le parvis du Musée

Dimanche 10 : 1^{er} tour des élections présidentielles à la Mairie

Mercredi 13 : La médiathèque propose un atelier « Fabrique ta console rétro ! » de 14h et 16h (gratuit, à partir de 10 ans)

Dimanche 24 : 2^{ème} tour des élections présidentielles à la Mairie

Du 1^{er}/04 au 30/09 : Pêche au plan d'eau Saint-Martin

MAI

Dimanche 1^{er} : Ouverture à 14h du Musée de l'Evolution agricole

Dimanche 8 : Commémoration de la Victoire de 1945

Jedi 26 (Ascension) : Passage des Boucles de la Mayenne par Juvigné (départ St Pierre des Landes)

JUIN

Samedi 11 : 80 ans de l'US Les Bleuets au stade des Rochers

Dimanche 12 : 1^{er} tour des élections législatives à la Mairie

Vendredi 17 : Réunion de préparation pour le Téléthon à 20h à la Maison des associations (**ouvert à tous**)

Dimanche 19 : 2^{ème} tour des élections législatives à la Mairie

Dimanche 26 : Fête de l'école au stade des Rochers

Jeudi 30 : Repas Générations Mouvement à la salle des fêtes

JUILLET (*début des vacances scolaires le 07.07.2022*)

Dimanche 3 : Sortie du Cyclo-Club à Jullouville

Mardi 5 : Cérémonie de remise des prix des dictionnaires (à l'école) par la municipalité aux CM2

Jeudi 7 : Passage du jury communal de fleurissement (* sous réserve des réservations de groupes)

Jeudi 28 : Spectacle de clôture de l'accueil de Loisirs à l'Espace périscolaire (à confirmer)

AOÛT

Jeudi 4 : Journée intergénérationnelle à l'Etang Neuf (*Renseignements : 02.43.05.98.80*)

SEPTEMBRE

Mardi 6 : Concours de belote Générations Mouvement à la salle des fêtes

Dimanche 11 : Fête du Musée de l'Evolution agricole

OCTOBRE (*vacances scolaires du 22.10 au 06.11.2022*)

Samedi 1^{er} : Option classes 2

Samedi 8 : Option couscous du Comité des Fêtes

Samedi 29 : Vidange du plan d'eau Saint Martin

NOVEMBRE

Jeudi 3 : Concours de belote Générations Mouvement à la Maison des associations

Mercredi 9 : Repas du CCAS

Dimanche 13 : Armistice

Samedi 19 : Soirée pot-au-feu des Pompiers

DÉCEMBRE (*vacances scolaires à partir du 17.12.2021*)

Jeudi 1^{er} : Repas Générations Mouvement à la salle des fêtes

Samedi 3 : Repas Sainte-Barbe des Sapeurs-Pompiers à Juvigné et commémoration des CATM

Dimanche 18 : Porte ouverte de la caserne des Sapeurs-Pompiers

Samedi 31 : Saint Sylvestre du Comité des Fêtes

Représentants des associations lors de la réunion annuelle



Nadège Frotin et Elisabeth Lepéculier (Amicale laïque), Régis Forveille (maire), Antoine Blanchet (CATM), Benjamin Gilles (Comité des fêtes), Michèle Gilles (adjointe au maire), Jérôme Poignand (Familles rurales), Magalie Blanchard (Comité des fêtes), Marie-Annick Thériau (Génération Mouvement) Gérard Gougeon (Génération Mouvement), Loïc Ruault (US Football les Bleuets).

Tarifs de la salle des fêtes 2022

Suite à la réunion du Conseil municipal du 2 novembre 2021, une augmentation de 3% aux tarifs de location communaux et 5% pour les hors communaux sera appliquée, à compter du 1^{er} janvier 2022.

PARTICULIERS	COMMUNE	HORS COMMUNE
Vin d'honneur seul	129.68 €	218.34 €
Un repas midi ou soir	226.93 €	374.81 €
Une journée complète	291.72 €	491.27 €
Location du lendemain 16 h	113.40 €	196.47 €
Location du lendemain 22 h	129.68 €	218.32 €
ASSOCIATIONS		
Buffet campagnard	275.55 €	469.38 €
Belote-Loto	129.67 €	261.98 €
Après- midi dansant	243.12 €	480.42 €
Saint Sylvestre	518.67 €	NEANT
Réunion	161.97 €	218.33 €
Location micro avec fil uniquement	15,45 €	15,75 €
Démontage et remontage perches par les employés communaux	82.40 €	84,00 €
DIVERS		
Location anciennes tables	2.68 €	//
Location anciennes chaises	0.79 €	//
Forfait en sus en cas de propreté non conforme à l'engagement de location	128,00 €	156 €

Tarifs communaux 2022

Tarifs communaux à compter du 1^{er} janvier 2022 :

LIBELLÉ	NOUVEAUX TARIFS 2022
Location barrière	9.32 € l'unité
Monocouche sans empierrement	7,74 € le M ²
Bicouche sans empierrement	11,61 € le M ²
Bicouche avec empierrement	15,61 € le M ²
Tractopelle (uniquement pour les petits chantiers)	88.40 € /h

Vœux du maire

Tous les habitants de Juvigné sont invités à participer à la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire le samedi 8 janvier à 10h00 à la salle des fêtes. **Le Pass sanitaire sera obligatoire.** La tenue de cette cérémonie est soumise à l'évolution sanitaire du territoire.

Nos artisans et commerçants

GARAGE PATRY CHRISTOPHE **AD**

RÉPARATIONS MÉCANIQUES TOUTES MARQUES
CARROSSERIE - PEINTURE - VENTE VN & VO

2, RUE DU MOULIN - 53380 ST HILAIRE DU MAINE - TEL : 02 43 02 70 51
FAX : 02 43 02 64 15 - Email : garagepatry1@orange.fr
http://www.autosimo.com/garagepatry

2, RUE DES ULAS - 53380 JUVIGNÉ - TEL : 02 43 69 12 89
FAX : 02 43 69 12 15 - Email : garagepatry2@orange.fr
http://www.autosimo.com/garagepatry

JUVIGNÉ MENUISERIE
Prestations Services Menuiserie

CLESSIN Christian
Artisan ébéniste

2 La Caprais
53380 Juvigné
02 43 69 50 43

christian.clessin@gmail.com
N° siret 92044814200014
APE 4332A

Entretien espaces verts
Abattage Élagage
Menus travaux agricoles et équins
Maçonnerie
Rénovation
Cloisons sèches

CYRIL MAROLLEAU

CYRIL MAROLLEAU
à la Halle Burelle 53380 JUVIGNÉ
Tel : 06 45 24 11 53

Ludovic LÉON
MAÇONNERIE

Rénovation - Construction - Agrandissement
Démolition - Terrassement...

Le Petit Fossavie - 53380 JUVIGNÉ
06 18 15 54 19
leonmaconnerie@yahoo.fr

COIFFURE
Mille et une Coupes

Rachel Lebraton
MASCULIN - FÉMININ

24, rue Principale - 53380 JUVIGNÉ
TEL 02 43 64 23 11

ALIMENTS
GENOUEL

Moulin de Chatenay - 53380 JUVIGNÉ
Tél. 02 43 68 52 82 - Fax. 02 43 68 52 60

AU CAFE DU VILLAGE FLEURI
STATION ELAN, BAR, JOURNAUX

sans interruption
ouvert du mardi au samedi de 7h30 à 19h
dimanche de 10h à 19h
fermé le lundi

2 PLACE DE LA MAIRIE
53380 JUVIGNÉ
TEL : 06 56 12 28 07

Menuiserie
Bois
PVC
Alu
Cuisines
Salle de Bains
Escaliers
Dressings

COUPÉ Franck
MENUISERIE

5, rue des Sorbiers
53380 JUVIGNÉ
Tél/Fax : 02 43 68 52 41
frank.coupe@wanadoo.fr

MAÇONNERIE / RÉNOVATION
CONSTRUCTION NEUVE

02 43 02 04 42 06 15 30 43 65

EURL
BERTHELOT LUDOVIC
MAÇONNERIE

LA FONTAINE - 53380 JUVIGNÉ

BOULANGERIE PATISSERIE

BANETTE

Le Fournil de Juvigné
9 Rue Principale
53380 JUVIGNÉ - 02-43-91-14-17

METALLURIE - SERRURERIE - FERRONNERIE

STYLE & METAL
Création structures métalliques

Erwan DEGAUD
7 rue des Sorbiers 53380 JUVIGNÉ
02 43 58 38 68
06 82 41 07 38
style-metal@orange.fr
N° siret 12984172800011

A.D.F.C

L'atelier de fil et couture
6 rue des Bleuets
53 380 JUVIGNÉ
P : 06.06.60.64.00

M'Pizza
Sur place ou à emporter

www.facebook.com/mpizzajuvigne
3 Place de la mairie - 53380 Juvigné
Tél. : 02.43.69.72.78

TUAL POUSSSET
Juvigné Evran

DIFFUSION - ORFÈVRES BOIS - CLAMPEURS
DES-CLASSEES - RE-COINFE - PLACÉPLATRE

13 route d'Ernée
53380 Juvigné
SARL_TUALPOUSSET@gmail.com
06 31 28 82 78
06 09 34 87 80

PATRICK GOUGEON
HORTICULTEUR

ENTRETIEN ESPACES VERTS

1, Place de l'Église
53380 JUVIGNÉ
Tél. : 02 43 68 54 83
Port. : 06 27 50 07 20

cocciMarket

Ouvert du : **mardi au samedi**
de 8h30 à 12h30 et 14h30 à 19h00
le dimanche de 9h00 à 12h00.
Fermé le lundi.

Mariène et Patrick SERGEANT
3, rue de la CROUILLE
53380 JUVIGNÉ.

Tél: 02.43.68.56.90

cocci Bonus
des économies multiples

Coiffure **Mode Création**

Ouvert du Mardi au Vendredi
Samedi Juvigné continue
Après le Lundi

15, Place de l'église
53380 Juvigné
Tél. 02 43 68 51 95

FABIENNE CLESSIN

LA CAPRAIS
53380 JUVIGNÉ

PAILLAGE ET CANNAGE TRADITIONNELS

fabienne.clessin@gmail.com
N° siret 519 199 020 00016
02 43 69 50 43
APE 1629Z

MARIE AMEUBLEMENT
Reposez-vous sur nous

22 RUE LE GRAND ROUQUET
53380 JUVIGNÉ
02 43 68 50 95 / 06 64 32 18 22

marie.ameublement@live.fr
Direct d'usine française

INTERCANIN
06.79.45.57.95.

Julie FOUCTEAU

Education Canine Toutes Races
Vente de Croquettes ROYAL CANIN
Pension Canine
www.intercanin.fr
La Boulaie Cordelière 53380 JUVIGNÉ

BLIN BERNARD

Vente et Réparation
Tracteur - Matériel Agricole
Motoculture
53380 JUVIGNÉ
TÉL. 02 43 02 65 40

Facebook @BlinBernard53

LMG
ENVIRONNEMENT
PAYSAGISTE
07 86 28 81 55

- Aménagement
- Entretien extérieur
- Location de matériels
- Ventes de paillages décoratif

Cyril ORRIÈRE

maçonnerie - rénovation

Tél. 06 83 22 32 12 - orrierec@gmail.com

Blanchet Technologies

Mécanique de précision

Conception - Production
Pièces usinées complexes
Fraisage - Tournage - Electro-Erosion Fil & Enfonceuse - Rectification - Bureau d'Etudes

1 rue du Jeu de Peume 53380 Juvigné - contact@blanchet-technologies.com - 02 43 68 52 12

LAMBERT TP

Classe 0



Cinquième rang : Kevin Painchaud, Fanny Bruneau, Baptiste Monceau, Maëlle Godmer, Nicolas Morin, Florian Iemétayer, François Gouger, Dorian Ligneul, Ophélie Bouvier.

Quatrième rang : Florent Bouhour, Laëtitia Lefeuvre, Aurore Martins, Nicolas Linais, Céline Linais, Cédric Blin, Bénédicte Ligneul, David Marsollier, Cindy Marsollier, Angélique Longaive, Tanguy Blanchard.

Troisième rang : Frederic Godmer, Mickaël Jeusselin, Chantal Coulange, Roselyne Linais, Marie-Luce Dupin, Gérard Hay, Jean-Luc Civet, Alain Mauger, Ezio Ligneul (enfant), Roland Ligneul.

Deuxième rang : Melvin Berthelot, Georgette Morazin, Marie-Joseph Leguédé, Michelle Philippot, Germain Monnier, Jean Bourny, Albane Jarry (enfant), Nicole Ligneul, Maëly Chatelais, Jean-Luc Poulain, Louna Trihan, Joël Moreau.

Premier rang : Mao Léon, Marius Gilles, Candyène Béliet, Gabin Pharis, Aubin Coulange, Margaux Bouvier, Méline Fouassier, Juliette Le Duff, Faustine Bonnabesse, Elena Lucien, Juline Forveille, Louane Béchu.

Classe 1



Sixième rang : Ondeline Béliet, Romain Moreau, Eva Borzan, Gaëtan Leroyer, Marie-Laure Forveille, Flora Léon, Angélique Lambert, Guillaume Lambert, Magalie Lambert, Solène Pouteau.

Cinquième rang : Benoît Pharis, Céline Berthelot, Jean-François Lefeuvre, Evan Pousset, Céline Gilles, Anita Moreau, Yvan Poulain, Fabien Ligneul.

Quatrième rang : Olivier Tarlevé, Pascal Houdeline, Christophe Monceau, Stéphane Hubert, Marie-Hélène Béchu, Andjy Linais, Thierry Béliet, Philippe Ruault, Jérôme Fontaine.

Troisième rang : Gilbert Bouvier, André Huard, Thérèse Tandé, Didier Daligault, Annick Moreau, Michèle Portais, Monique Morel, Geneviève Vilfeu, Guy Dietzi.

Deuxième rang : Lucie Finot, Lola Pouteau, Daniel Gougeon, Yvonne Guilloux, Roger Peudennier, Henri Houdayer, Claudine Pisetta, Euro Gatti, Evan Monnier, Flavie Couanon

Premier rang : Lilwenn Poignand-Nicolas, Maël Poulain, Faustine Lefeuvre, Noé Lebreton, Lisa Blin, Maëlle Lemétayer.